



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Sophie CARRE à Patricia LACHAMP

Absent : Nicole MARQUES, Patricia MONTAGNIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION
Subventions associations
N°2025/12/66

Objet : Finances locales : Subventions

Madame le Maire expose au conseil municipal, que le versement de la subvention à l'association Clé de sol pour la participation à l'Eveil musical de 3 200 € par année scolaire. A compter de 2023 cette subvention est versée en deux fois sous forme d'acompte en novembre et juin. Madame le Maire expose que suite à la mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement, il y aurait lieu de régularisé le versement pour l'année 2023/2024 restant soit 1600 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le versement d'un montant de 1 600 €.
- Dits que les crédits sont prévus à l'imputation 6574

Le Maire

Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire

Cédric DAUDUIT

AR Prefecture

063-216302653-20251208-20251266-DE
Reçu le 11/12/2025

AR Prefecture

063-216302653-20251208-20251266-DE
Reçu le 11/12/2025